

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, on me permettra d'abord de féliciter l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Olson) des nouveaux bills présentés à la Chambre ces jours-ci. S'il continue, ce que je souhaite, nous pourrions peut-être dire que 1969 aura été l'année de l'agriculture. Je ne doute pas qu'il saura présenter des projets de loi plus à la page et plus concrets que ceux qu'inspirent encore peut-être les petits financiers. J'espère que l'honorable ministre, puisqu'il est ancien créditiste, tiendra compte des principes qui lui ont été enseignés au cours des années et qu'il saura rester dans les limites de la justice.

Ceci dit, monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de dire que nous sommes d'abord en faveur de ce bill, encore que nous aurions préféré un bill plus adapté aux besoins actuels. Il est entendu que le bill C-112 visant à accorder des crédits aux syndicats de machines agricoles satisfera les cultivateurs qui sont encore capables de s'endetter, parce que ces bills appellent nécessairement un endettement. Et je crains toujours, monsieur l'Orateur, quand nous traitons des prêts consentis à l'industrie et aux cultivateurs, que nous nous faisions l'instrument de la finance plutôt que d'aider le cultivateur. Au fait, nous sommes ici, je le crois du moins, pour prendre d'abord la part du cultivateur.

● (3.50 p.m.)

Se servir de la finance, c'est très bien, mais s'en servir au bénéfice du cultivateur, c'est mieux. Quand on annonce la majoration des taux d'intérêt, — ce qui ne cesse de se produire depuis quelques années, car les taux d'intérêt montent à une allure tellement vertigineuse qu'on ne peut même plus les fixer dans une loi — il faut donner au ministre toute la latitude pour observer au jour le jour la hausse de ces taux d'intérêt, afin d'être prêt à accepter les décisions des prêteurs et celles des financiers. Je crains que nous ne soyons plutôt ici les instruments de cette finance, alors que nous devrions mettre un frein à cette hausse des taux d'intérêt. Cette tâche appartient au gouvernement.

Ce serait donc la meilleure occasion, lors de l'étude de ces bills, de fixer enfin un taux d'intérêt qui aide réellement le cultivateur. C'est pour cette raison que lorsque l'augmentation des taux a été étudiée par la Chambre, nous avons plaidé en faveur du maintien des anciens taux et nous avons suggéré que la différence résultant de l'exigence des financiers soit comblée par le gouvernement. Nous avons perdu la manche. Les cultivateurs devront payer 8, 8½, 9, 9½ et, demain, 10 p. 100. A ce moment-là, monsieur l'Orateur, je dis que ce n'est pas un cadeau que l'on fait au

[M. Burton.]

cultivateur, ce n'est pas donné, comme je me le suis fait dire durant les vacances de Noël; alors que des groupes de cultivateurs se réunissent pour me rencontrer, j'en ai entendu quelques-uns me dire: Nous en avons soupé des prêts, nous en avons soupé de ces intérêts qui viennent davantage grever nos revenus.

Je crois que ces cultivateurs avaient certainement raison, car si l'on considère leur budget, on se rend compte que le cultivateur moyen actuel — je ne parle pas du cultivateur industriel — n'est pas en mesure de payer 9½ p. 100 d'intérêt. On consent des prêts à une catégorie de citoyens que l'on croit encore capable d'emprunter. Probablement que dans quelques années, quatre ans tout au plus, on se rendra compte qu'on les a voués à leur perte, alors que ceux qui sont plus en mesure d'emprunter actuellement sont agonisants.

Je profite de cette occasion pour demander au ministre s'il veut réellement venir en aide au cultivateur, de faire comme dans le cas des pays sous-développés. Qu'on lui accorde une subvention qui lui facilite l'achat de ses machines agricoles en vue de lui épargner de recourir aux financiers et de s'endetter davantage; je crois que nous ferions œuvre constructive si nous lui accordions une subvention sur l'achat de ses machines agricoles, lui laissant le soin de financer le solde. Je crois qu'un tel bill serait le plus logique que le ministre de l'Agriculture puisse présenter, et je puis l'assurer que s'il le présentait, il demeurerait ministre de l'Agriculture durant de nombreuses années. Au fait, ce dont le cultivateur a besoin actuellement, c'est de l'aide et non pas un moyen de s'endetter.

Je désire demander aussi au ministre si, par exemple, il ne pourrait pas subventionner l'achat des bassins refroidisseurs. Dans notre région, depuis l'été dernier, beaucoup de cultivateurs s'en sont procurés. Les usines de transformation exigent toutes que les cultivateurs en possèdent, alors qu'ils ne peuvent réellement pas le faire sans s'endetter pour une période de cinq, huit et même dix ans. Je crois que ce serait une belle occasion, pour le ministre, de venir en aide à ces cultivateurs, en leur octroyant, par exemple, 50 p. 100 du coût des bassins refroidisseurs, afin de leur permettre de boucler leur budget sans imposer trop de sacrifices à leur famille. Ou encore, il faudrait que ceux qui veulent emprunter et en sont encore capables, aux fins de se procurer des bassins refroidisseurs, puissent emprunter en vertu de la disposition du bill qui s'applique aux syndicats de machines agricoles. Plusieurs cultivateurs m'ont incité à demander au ministre de présenter, à brève échéance, un bill visant à leur venir en aide directement, en leur octroyant des sub-